

COMMUNIQUE

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le collège du Conseil du Marché Financier, réuni en date du 22 septembre 2010, a décidé d'octroyer l'agrément suivant :

Hélion Capital

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.
Siège social : 17 rue du Libéria 1002 - Tunis

Hélion Capital a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 22 septembre 2010, pour la nomination de M. Anis Ben Younes en tant que responsable de la conformité et du contrôle interne.